

www.associationchene.com
Association CHENE
Bulletin d'adhésion

Année 2024
Entreprises

Merci d'écrire lisiblement

Prénom et NOM :

Adresse :

Code Postal :..... Ville :

Portable :

E-mail :

- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE (journal des adhérents) par courrier
- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE par e-mail
- Je ne souhaite pas recevoir de communication de l'association

Je souhaite adhérer à l'association :

- Adhésion simple : 15 €
- Adhésion bienfaiteur : 25 €

Je souhaite également faire un don de :

La cotisation s'entend uniquement pour l'année civile en cours et sans proratisation.



Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Association CHENE, 12 rue du Musée,
76190, Allouville-Bellefosse

Contact : 02.35.96.06.54 — contact@associationchene.com

www.associationchene.com
Association CHENE
Bulletin d'adhésion

Année 2024
Entreprises

Merci d'écrire lisiblement

Prénom et NOM :

Adresse :

Code Postal :..... Ville :

Portable :

E-mail :

- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE (journal des adhérents) par courrier
- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE par e-mail
- Je ne souhaite pas recevoir de communication de l'association

Je souhaite adhérer à l'association :

- Adhésion simple : 15 €
- Adhésion bienfaiteur : 25 €

Je souhaite également faire un don de :

La cotisation s'entend uniquement pour l'année civile en cours et sans proratisation.



Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Association CHENE, 12 rue du Musée,
76190, Allouville-Bellefosse

Contact : 02.35.96.06.54 — contact@associationchene.com



Adhérer, c'est soutenir efficacement le CHENE !

Vos avantages en tant qu'adhérent.e :

- ◆ **Recevoir** la Feuille du CHENE, notre petit journal, pour être informé.e de nos actualités (en Janvier, Mai et Septembre)
- ◆ **Être invité.e** à certains évènements organisés par l'association (manifestations, dîner des adhérents, certains relâchers).
- ◆ **Obtenir** un reçu fiscal (75% du montant de votre adhésion est déduit du montant de vos impôts sur le revenu).
- ◆ **Être présent.e** à notre Assemblée générale annuelle afin d'être tenu.e informé.e de nos résultats et élire notre bureau.
- ◆ **Participer** à la réflexion collective sur les projets que nous entreprenons au quotidien.



L'adhésion est prise en compte sur l'année civile.

Il est donc nécessaire de la renouveler tous les ans si vous souhaitez continuer à nous soutenir.



Adhérer, c'est soutenir efficacement le CHENE !

Vos avantages en tant qu'adhérent.e :

- ◆ **Recevoir** la Feuille du CHENE, notre petit journal, pour être informé.e de nos actualités tous les 4 mois.
- ◆ **Être invité.e** à certains évènements organisés par l'association (manifestations, dîner des adhérents, certains relâchers).
- ◆ **Obtenir** un reçu fiscal (75% du montant de votre adhésion est déduit du montant de vos impôts sur le revenu).
- ◆ **Être présent.e** à notre Assemblée générale annuelle afin d'être tenu.e informé.e de nos résultats et élire notre bureau.
- ◆ **Participer** à la réflexion collective sur les projets que nous entreprenons au quotidien.



L'adhésion est prise en compte sur l'année civile.

Il est donc nécessaire de la renouveler tous les ans si vous souhaitez continuer à nous soutenir.